



RÉGION ACADÉMIQUE
NOUVELLE-AQUITAINE

Liberté
Égalité
Fraternité

ÉLYSÉE-VERTRAG
TRAITÉ DE L'ÉLYSÉE

60 JAHRE
ANS



RÈGLEMENT DU CONCOURS CRÉ'AKTIV Journée franco-allemande du 22 janvier 2023



Art. 1 : Le Goethe-Institut Bordeaux, la région académique Nouvelle-Aquitaine, le Consulat général d'Allemagne à Bordeaux, le Centre d'Information Europe Direct Bordeaux Aquitaine, le Centre Régional Information Jeunesse Nouvelle Aquitaine et la Maison de l'Europe Bordeaux Aquitaine organisent du 1 décembre 2022 au 23 janvier 2023 un concours dans le cadre de la **Journée franco-allemande**.

Art. 2 : Ce concours s'adresse aux élèves de primaire, collège, et lycée de la région académique Nouvelle-Aquitaine.

Art. 3 : Pour participer, il s'agit de concevoir **une série de photos**, organisée en un « **Foto-Roman** » sur le thème de **l'amitié franco-allemande, illustrant, pour les 60 ans du traité de l'Élysée, les AMITIÉS FRANCO-ALLEMANDES & LES AMITIÉS AU-DELÀ !** La production peut être individuelle ou collective avec mention du titre ou message.

Art. 4 : Les scans des productions accompagnés d'un texte explicatif seront envoyés par mail avec mention précise de **l'établissement, son adresse, le nom du professeur et le nom des élèves par production au plus tard le 23 janvier 2023**.

Adresses d'envoi :

- Pour l'académie de Bordeaux : ce.relint@ac-bordeaux.fr
- Pour l'académie de Limoges : ce.dareic@ac-limoges.fr
- Pour l'académie de Poitiers : dareic@ac-poitiers.fr

Art. 5 : 3 prix académiques et un prix régional soit 12 au total ainsi que le **prix de la créativité & le prix de l'humour** seront distribués.



Consulat général
de la République fédérale d'Allemagne
Bordeaux





RÉGION ACADÉMIQUE
NOUVELLE-AQUITAINE

Liberté
Égalité
Fraternité

ÉLYSÉE-VERTRAG
TRAITÉ DE L'ÉLYSÉE

60 JAHRE
ANS



Sprache. Kultur. Deutschland.

Art. 6 : Les critères de sélection retenus sont les suivants :

🇪🇺 Production en lien avec le thème de cette année : **AMITIÉS FRANCO-ALLEMANDES & LES AMITIÉS AU-DELÀ !**

🇫🇷 Équilibre franco-allemand global dans la création
O Créativité photographique & originalité

Art. 7 : La liste des gagnants sera en consultation sur les sites du Goethe-Institut Bordeaux (www.goethe.de/ins/fr/bor/frindex.htm), de la région académique (<https://www.ac-bordeaux.fr/concours-creativ-2023>) du Info Jeunes Nouvelle Aquitaine (www.info-jeune.net) et de la MEBA (<http://www.europe-bordeaux.eu/>) à partir du **1er février 2023**.

Art. 8 : Des lots sont offerts aux gagnants par le Goethe-Institut, chacun des rectorats de la région académique, le Consulat général d'Allemagne, le CRIJNA et la MEBA. **La remise des prix aura lieu le mardi 28 février à 14h30 au Goethe-Institut à Bordeaux et en retransmission en visioconférence.**

Art. 9 : Dans le cadre des 60 ans du traité de l'Élysée, le concours est ouvert aux trois académies de la région Nouvelle-Aquitaine : Bordeaux, Poitiers et Limoges. Le jury est composé par des représentants des instances organisatrices.

Art. 10 : Les organisateurs se réservent le droit de prolonger, d'écourter ou d'annuler le présent concours si les circonstances l'exigent.

Art. 11 : Les gagnants autorisent les organisateurs à utiliser leurs image, nom, prénom et adresse, sans restriction et sans que cela induise une rémunération, un droit ou un avantage quelconque autre que la remise du prix.

Art. 12 : Tout cas non prévu par le présent règlement est tranché par les organisateurs.

Art. 13 : La participation au présent concours implique l'acceptation pure et simple du présent règlement.